



TRAVAUX MYCOLOGIQUES

dédiés à

R. KÜHNER

Numéro spécial du Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon
43^e année ————— Février 1974

LA TYPIFICATION DE L'*HYDNELLUM CONCRESCENS*

par R. A. MAAS GEESTERANUS

Résumé. — Désignation d'un néotype pour fixer l'épithète spécifique.

Dans cette note est remis en question le cas d'une espèce connue en France depuis très longtemps, sous le nom de *Calodon zonatus* (*Calodon* étant masculin, il faut écrire *zonatus*, non *zonatum*). Il n'est pas sûr que cette espèce ait toujours été bien reconnue, ni même que son existence comme espèce indépendante ait été clairement discutée. C'est ce que nous allons considérer avant de décider si l'épithète *zonatus* doit être conservée ou abandonnée.

Trois passages, empruntés de l'ouvrage de BOURDOT et GALZIN (1928 : 460), montrent que pour eux la spécificité de *C. zonatus* n'était pas du tout une chose évidente : « Cette espèce [*C. ferrugineus*] peut se relier soit à *C. velutinus*, soit à *C. zonatus*, selon les localités. » et « Dans les régions où *C. zonatus* abonde, c'est avec cette espèce que se trouvent les formes de passage... » et enfin « *C. scrobiculatus* se distingue d'ordinaire [alors, pas toujours] assez facilement de *C. zonatus*... ».

KONRAD et MAUBLANC (1932 : pl. 475) disaient encore de *C. scrobiculatus* : « Espèce très voisine de *Calodon zonatus* — QUÉLET en fait une simple variété — dont elle a les spores. »

La conclusion à tirer de ces observations, toujours en admettant qu'elles soient correctes, serait que les trois espèces *C. ferrugineus*, *C. scrobiculatus* et *C. zonatus*, faute de distinction suffisante, devraient être réunies. Dans ce cas il serait impossible de maintenir l'épithète spécifique « *zonatus* ».

Mais en réalité, ces trois espèces sont tellement différentes, entre autres par leurs spores, qu'il n'existe plus de doute sur leur validité. *Calodon ferrugineus* et *C. scrobiculatus*, dorénavant appelés *Hydnellum ferrugineum* (Fr. ex Fr.) P. Karst. et *H. scrobiculatum* (Fr. et Secr.) P. Karst., ont été typifiés chacun par un néotype (MAAS GEESTERANUS, 1971 : 98 et 104). Il convient de considérer maintenant la troisième espèce, dont l'histoire nomenclaturale est résumée ci-dessous :

[*Hydnum cyathiforme* b. Fr., Syst. mycol. 1 : 450. 1821. —] *Hydnum zonatum* Fr., Epicr. Syst. mycol. 509. 1838. — *Hydnellum zonatum* (Fr.) P. Karst. in Meddn Soc. Fauna Fl. fenn. 5 : 41. 1879. — *Calodon zonatus* (Fr.) P. Karst. in Bidr. Känn. Finl. Nat. Folk 37 : 108. 1882. — *Phaeodon zonatus* (Fr.) J. Schroet. in KryptogFl. Schles. 3 (1) : 458. 1888. — *Hydnellum velutinum* var. *zonatum* (Fr.) Maas G. in Fungus 27 : 64. 1957. — *Hydnum scrobiculatum* * *zonatum* (Fr.) Lundell apud Lundell & Nannf., Fungi exs. suec. praes. upsal., Fasc. 53-54 : 17. 1959. — *Hydnellum scrobiculatum* var. *zonatum* (Fr.) K. Harrison, Stip. Hyd. Nova Scotia 43. 1961. — Type : Batsch, El. Fung. Cont. 2 : pl. 40 fig. 224. 1789.

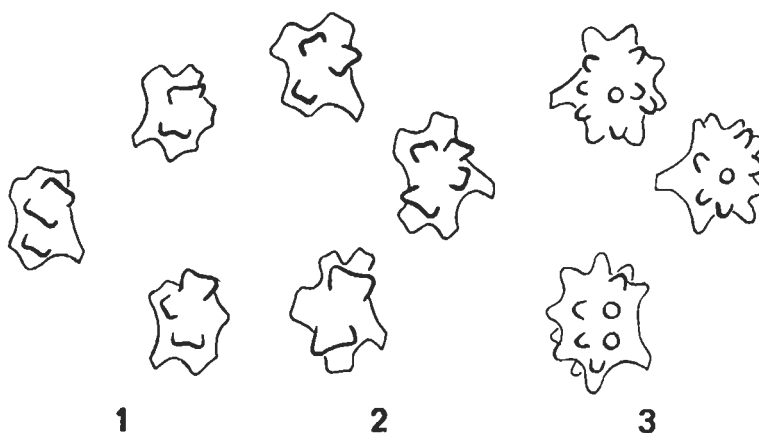


Fig. 1 à 3. Basidiospores ($\times 2800$). — 1. *Hydnellum concrescens* (néotype, W). — 2. *Hydnellum ferrugineum* (néotype, UPS). — 3. *Hydnellum scrobiculatum* (néotype, UPS).

Cette liste cependant doit être précédée par les noms suivants :

Hydnum concrescens Pers., Obs. mycol. 1 : 74. 1796; ex Schw. in Schr. naturf. Ges. Leipzig 1 : 103. 1822. — *Hydnellum concrescens* (Pers. ex Schw.) Banker in Mem. Torrey bot. Club 12 : 157. 1906.

En 1971, nous sommes revenu (p. 100-101) sur nos erreurs d'autrefois (1957 : 61). Il en découle que (1) l'*Hydnum concrescens* loin d'être synonyme de *Hydnum scrobiculatum*, (2) se réfère au basionyme « *zonatum* », et (3) en est une épithète antérieure, ce qui (4) fait que le binôme correct devient *Hydnellum concrescens*; (5) bien que sa description soit sans ambiguïté, PERSONN lui-même ne savait pas toujours distinguer à coup sûr son *Hydnum concrescens* de l'*Hydnum scrobiculatum*, de sorte que (6) son

herbier contient un mélange insoupçonné des deux espèces, et (7) d'une qualité si pauvre qu'il semble plus judicieux d'y choisir un néotype.

Une enquête qui avait pour but de savoir s'il existerait un herbier local, contenant par hasard des échantillons d'*Hydnellum conrescens* recueillis dans les environs de Göttingen, restait sans effet. La tentative de désigner un néotype provenant de la région, où demeurait PERSOON de 1787 jusqu'à 1799 (SCHMID, 1933 : 54), s'évanouissait.

Heureusement, en réexaminant des exsiccata de l'herbier de Vienne (W, fragment dans L) notre attention fut attirée par la légende du numéro 296 de MOUGEOT et NESTLER, Stirp. cryptog. Vogeso-rhen. : « *Hydnum conrescens* Pers. Syn. Fung. p. 556, *ex litteris*. » Il est donc évident que MOUGEOT et NESTLER devaient la détermination de leur récolte à PERSOON. L'exemplaire de Vienne consiste en trois basidiomes assez petits, mais en bon état et à spores mûres et tout à fait caractéristiques. Ces basidiomes, dont l'identité correspond à l'opinion de PERSOON, constituent un ensemble exempt de toute incertitude. La considération qu'ils font en outre partie d'un exsiccatum vraisemblablement représenté dans plusieurs des grands herbiers du monde, nous amène à les indiquer comme néotype.

Les spores, un des caractères les plus saillants, sont tracées ci-dessus en comparaison avec celles des espèces voisines, *Hydnellum ferrugineum* et *H. scrobiculatum*, afin qu'on puisse constater les différences.

Nos remerciements vont au Professeur J. BODIN, Lyon, qui a bien voulu effectuer la révision linguistique de notre manuscrit.

Rijksherbarium,
Schelpenkade 6,
Leiden (Pays-Bas)

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDOT H. et GALZIN A., 1928. — Hyménomycètes de France. Hétérobasidiés et Homobasidiés gymnocarpes. Sceaux « 1927 ».
- KONRAD P. et MAUBLANC A., 1924-1935. — Icones selectae Fungorum 5.
- MAAS GEESTERANUS R. A., 1957. — The stipitate Hydnums of the Netherlands - II. *Hydnellum* P. Karst. Fungus 27 : 50-71.
- MAAS GEESTERANUS R. A., 1971. — Hydneous fungi of the eastern Old World. Verh. Kon. Ned. Akad. Wet. (Natuurk.) II 60 (3).
- SCHMID G., 1933. — Eine unbekannte mykologische Arbeit Persoons (1793), zugleich ein Beitrag zur Lebensgeschichte des Verfassers. U Z. Pilzk. 12 : 54-60.

SOCIETE LINNEENNE DE LYON
33, RUE BOSSUET — 69006 LYON

Commission paritaire n° 52 199
Le gérant : Marc Terreaux